

Mowat Block, 24th floor
900 Bay St.
Queen's Park Toronto ON
M7A 1L2

Édifice Mowat, 24^e étage
900, rue Bay
Queen's Park
Toronto ON M7A 1L2

2012: EL 1

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'Éducation

EXPÉDITEUR : Jim Grieve
Sous-ministre adjoint

DATE : Le 2 mars 2012

OBJET : **Effectif des classes de la maternelle et du
jardin d'enfants à temps plein**

Je vous écris pour vous informer de certains changements apportés au Règl. de l'Ont. 399/00, Effectif des classes, qui auront un effet sur les classes de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein. Plus concrètement, ces changements exigent que les conseils scolaires organisent les classes de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein de manière à avoir un effectif moyen de 26 élèves, et ce à compter du 1^{er} septembre 2012.

Comme vous le savez, le programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein a été annoncé en octobre 2009 en prévoyant un modèle d'effectif suivant le ratio de 26:2 (c'est-à-dire 26 élèves et une enseignante ou enseignant et une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance). Avec deux professionnels qualifiés dans la salle, les classes de maternelle et du jardin d'enfants à temps plein présentent un ratio d'environ 1:13 c'est-à-dire un adulte pour 13 élèves.

Le cadre de financement de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein ainsi que les ententes visant les services contractuels et les communications du ministère aux conseils scolaires ont invariablement fait écho de l'intention de mettre en œuvre le modèle 26:2 pour le programme. Cela dit, le ministère est conscient qu'il y a eu quelque difficulté à implanter ce modèle au cours des deux premières années de mise en œuvre progressive.

Tout en s'engageant à respecter les conditions des conventions collectives existantes, le gouvernement estime qu'il importe d'aller de l'avant avec un plan durable qui soit conforme à l'orientation politique annoncée et au cadre de financement du programme. Voilà pourquoi il a récemment modifié le Règl. de l'Ont. 399/00 de manière à inclure l'article 2.1 sous Écoles élémentaires – Exigences relatives à l'effectif des classes. Cet article contient des dispositions

sur l'effectif de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein, indiquant clairement un effectif moyen de 26 élèves par classe.

Bien que les changements n'entreront pas en vigueur jusqu'au 1^{er} septembre 2012, le gouvernement a apporté ces modifications afin d'offrir d'ores et déjà aux conseils l'information nécessaire pour qu'ils puissent prendre leurs décisions finales à l'égard de la dotation pour l'année scolaire 2012-2013.

Des modifications administratives supplémentaires ont été apportées au Règl. de l'Ont. 399/00 afin de clarifier la mesure dans laquelle la nouvelle exigence s'applique. L'exigence voulant que les classes de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein soient organisées pour un effectif moyen de 26 élèves s'applique aux écoles inscrites dans le calendrier de mise en œuvre progressive fourni à l'annexe du Règl. de l'Ont. 224/10, *Maternelle et jardin d'enfants à temps plein*. Par conséquent, une disposition a été ajoutée afin d'indiquer qu'à compter du 1^{er} septembre 2014 tous les conseils scolaires seront tenus d'offrir la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein et seront assujettis à cette nouvelle exigence.

Je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les conseils scolaires d'avoir tenu le ministère au courant des difficultés touchant les effectifs de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein que vous avez connues cette année, et je me réjouis à l'idée de travailler avec vous et nos intervenants pour veiller à la réussite continue de ce programme.

Cordialement,

<Originale signé par>

Jim Grieve
Sous-ministre adjoint
Division de l'apprentissage des jeunes enfants

c.c. Gestionnaires des services municipaux regroupés/Directeurs des conseils d'administration de district des services sociaux
Groupe consultatif francophone sur l'apprentissage des jeunes enfants et la garde d'enfants

Annexe A : Agentes et agents de l'éducation des jeunes enfants par bureau régional

| Bureau régional de l'apprentissage des jeunes enfants | Agente ou agent d'éducation | Coordonnées |
|--|------------------------------------|--|
| Barrie | Ana Marie Prokopich | 20, Bell Farm Road, n° 9 Barrie (Ontario) L4M 6E4 Courriel : anamarie.prokopich@ontario.ca Tél. : 705-725-6260 ou 1-888-999-9556 |
| London | Rod Peturson | 217, rue York, bureau 207 London (Ontario) N6A 5P9 Courriel : rod.peturson@ontario.ca Tél. : 519-870-2187 ou 1-800-265-4221 |
| Ottawa | Jacques Torjman | 1580, chemin Merivale, bureau 504 Nepean (Ontario) K2G 4B5 Courriel : jacques.torjman@ontario.ca Tél. : 613-225-9210, poste136 |
| Sudbury/North Bay | Renée Brouillette | 199, rue Larch, bureau 1103 Sudbury (Ontario) P3E 5P9 Courriel : renee.brouillette@ontario.ca Tél. : 705-564-7281 ou 1-800-461-9570 |
| Région de Toronto | Dolores Cascone | 3300, rue Bloor Ouest Centre Sun Life Financial Bureau 3610 – Tour du centre Toronto (Ontario) M8X 2X3 Courriel : dolores.cascone@ontario.ca Tél. : 416-314-6300 ou 1-800-268-5755 |
| Toronto (ministère) | Zineb Sebbane | 900, rue Bay, 24 ^e étage Édifce Mowat Toronto (Ontario) M7A 1L2 Courriel : zineb.sebbane@ontario.ca Tél. : 416-325-8870 |
| Thunder Bay | Heather Exley | 615, rue James Sud, 1 ^{er} étage Thunder Bay (Ontario) P7E 6P9 Courriel : heather.exley@ontario.ca Tél. : 807-474-2993 ou 1-800-465-5020 |